

La lettre de la Commission nationale écologie de la LCR

« **L'écologie 100% à gauche** » n° 3

samedi 6 mai 2006, par [CAVERN Bernard](#), [EPPLÉ Roberto](#), [GAY Vincent](#), [MENGHINI Laurent](#) (Date de rédaction antérieure : juillet 2001).

Sommaire

- [Un accord de protocole](#)
- [BUSH d'EGOUT](#)
- [Livre](#)
- [En Bref](#)

Eté 2001

L'accord de Bonn ne résoud rien

Un accord de protocole

L'accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui vient d'être signé à Bonn n'a enthousiasmé que notre ministre de l'Environnement. En effet, il entérine des méthodes qui risquent fort de s'avérer aussi dangereuses qu'inefficaces.

Si l'on écarte les déclarations lyriques de notre nouveau ministre de l'Environnement, Yves Cochet, vantant un « texte très positif » dégageant « des perspectives d'avenir qui sont très fortes », l'accord, signé à Bonn le 23 juillet 2001, de mise en œuvre du protocole de Kyoto de 1997 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre ne fait l'objet parmi les principales organisations écologistes, WWF, Greenpeace ou les Amis de la Terre, que d'une défense par défaut. L'accord aurait le mérite de réaffirmer l'objectif de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre en isolant les Etats-Unis. En mars 2001, Bush avait en effet annoncé que la principale superpuissance mondiale et principale émettrice de CO₂ de la planète se retirait du cadre du protocole.

L'accord signé constitue un revers pour Bush, mais il n'a été possible qu'à un prix exorbitant.

Son contenu n'est pas à la hauteur des menaces pesant sur le climat et avalise des méthodes de lutte contre les émissions lourdes d'effets pervers et à l'efficacité douteuse. Le résultat est en deçà du projet de compromis rejeté par l'Union européenne lors de la conférence de La Haye en novembre 2000. Pour décrocher la signature de certains pays dits du groupe de l'Ombrelle, comme le Japon, la Russie, l'Australie ou le Canada, indispensable à l'entrée en vigueur juridique du protocole, les autres pays de la conférence, avec l'UE comme force motrice et sous l'égide du très libéral ministre néerlandais Pronk, ont fait concession sur concession au point de vider le protocole de son contenu ou de donner corps à ses dispositions les plus critiquables. Les défaites ont eu lieu sur tous les fronts : les objectifs de réduction, les mécanismes de réduction et le contrôle des réductions.

Plantons notre pollution !

En ce qui concerne les objectifs, si le pourcentage affiché de 5,2% de réduction en moyenne d'ici

2012 par rapport au niveau de 1990 ne semble pas avoir changé, c'est sans compter l'aval délivré au système des « puits de carbone » à grande échelle. Cette idée - promue par l'administration américaine - permet de déduire des efforts de réduction des émissions le stockage naturel des gaz à effet de serre, notamment du CO₂, par les forêts et terres agricoles, d'où leur qualification de « puits de carbone ». Le problème est que l'estimation de ce stockage est difficile et qu'il est réversible, le carbone stocké étant susceptible d'être libéré. Qu'à cela ne tienne, plusieurs pays ont obtenu de substantiels rabais de leur note de réduction par une évaluation très politique de leurs stocks forestiers en CO₂. Les puits de carbone pourront ainsi être utilisés à hauteur de 70% des engagements de réduction d'émissions des pays industrialisés. Autant dire que la tentation du « plantons et polluons » va être forte.

Un autre des enjeux de la mise en œuvre du protocole était de déterminer l'équilibre entre les différents mécanismes de réduction inscrits dans ce texte. Force est de constater que l'accord de Bonn donne consistance aux solutions les plus dangereuses.

L'accord n'impose pas que les « mesures domestiques », c'est-à-dire les mesures nationales de type réglementaire comme les taxes et les normes, constituent l'essentiel du processus de réduction : les pays industrialisés ne sont pas vraiment tenus de prendre des mesures internes. Ils vont pouvoir tirer partie sur le dos du Sud des mécanismes de défausse sans lesquels l'accord n'aurait pas été signé, que ce soient les puits ou le mécanisme de développement propre (MDP). Ce dernier outil va permettre à un pays industrialisé finançant un projet dit propre au Sud de gagner des crédits d'émission chez lui. Il semble même qu'on va pouvoir planter des arbres au Sud pour continuer à polluer chez soi... Une astuce impérialiste, tout simplement... Le Sud peut se développer s'il ne pollue pas tandis que le Nord peut continuer à polluer. Heureusement, le nucléaire est exclu de la liste des projets propres.

Polluer et faire du blé

Last but not least, l'accord ouvre la voie au marché des crédits d'émission entre pays industrialisés. Il ne s'agirait pas d'un simple échange de permis, comme nous l'avait répété les promoteurs de cette mesure pour tenter de lever les suspicions, mais d'un marché international « d'unités de réduction d'émissions » sur lequel pourraient opérer, si l'on en croit « Les Echos » du 24 juillet 2001, « des entités aussi bien publiques que privées » : « C'est cet article qui intéresse les Etats et les entreprises du monde entier », commente le journaliste. On trouve confirmation de cet intérêt du côté du Medef en France. Son numéro 2, Denis Kessler, déclarait le 19 juillet 2001 : « Le Medef souhaite privilégier la voie des permis d'émissions négociés plutôt que l'écotaxe qui ne résoudrait en rien les problèmes d'émissions de gaz. » Transformer la pollution en marchandise, est-ce le moyen de la réduire ? On peut certes parier sur l'extrême complexité d'un tel système pour penser qu'il n'est pas près de voir le jour. Mais en tout cas, l'obstacle politique vient de sauter avec l'adoubement international de ce nouveau marché.

Sanctions incertaines

Autre clé de la négociation, l'accord allait-il imposer un système international de contrôle des émissions et de sanctions en cas de non-respect du niveau de réduction ? La réponse est reportée à plus tard, même si le principe d'une « observance » est acté. Il s'agit d'un des signes de la fragilité de l'accord : une des conditions de la garantie de son effectivité est repoussée à une négociation ultérieure. Sa mise en œuvre devra attendre un amendement qui ne pourra intervenir au mieux qu'en 2003, l'objectif, loin d'être acquis, étant que le protocole soit ratifié par le nombre suffisant de pays requis d'ici la date symbolique de septembre 2002, où s'ouvrira le Sommet de la terre Rio + 10, en Afrique du Sud.

L'accord de Bonn est truffé de chausse-trappes et d'oubliettes. Mais surtout, les objectifs de Kyoto

sont d'ores et déjà caducs. Au lieu de les réduire artificiellement comme cela vient d'être entériné, il faut les réévaluer considérablement au vu des prévisions affinées du groupe international d'experts sur le réchauffement climatique rendues publiques en janvier 2001. Il faut agir beaucoup plus vite et plus fort, telle est la vérité, que beaucoup ne veulent pas entendre.

Coupés pour des raisons historiques diverses du mouvement ouvrier et de la gauche, les mouvements écologistes associatifs ont jusqu'ici souvent combiné action médiatique et lobbying. Face à la puissance de l'impérialisme américain (et des autres qui profitent discrètement de ses prises de position), ce mode d'action a atteint ses limites. Le défi du réchauffement climatique impose une nouvelle alliance qui organise la mobilisation sous toutes ces formes. La levée de masse contre la mondialisation capitaliste est la chance historique que ce rapprochement s'effectue et qu'associations, syndicats et partis engagent le combat de concert dans le respect de l'identité de chacun.

Laurent Menghini

BUSH d'EGOUT

Georges Bush, surnommé Toxic Bush, a engagé la superpuissance américaine dans un nouveau cours agressif, qui vise à consolider l'hégémonie mondiale de l'impérialisme dominant. L'heure est donc à la révision des traités encore rescapés de la guerre froide afin d'entériner sur chaque terrain l'évolution du rapport de forces. A la fois symbole par excellence de la puissance, et secteur économique clé de l'économie, l'armement est en première ligne : projet de bouclier anti-missiles, blocages des conventions sur les armes biologiques ou légères... Mais ce cours agressif se traduit également à l'extérieur et à l'intérieur des frontières par une orientation anti-écologique frontale et assumée, tout aussi caractéristique de la suffisance impériale. A la volonté de saborder le protocole de Kyoto sur le climat, il faut ainsi ajouter la relance des énergies fossiles, à commencer par le pétrole, mais aussi le redémarrage annoncé du nucléaire, pourtant arrêté depuis l'accident de Three Miles Islands en 1979, ou encore la volonté de faire main basse sur l'eau douce canadienne en s'appuyant sur les mécanismes de l'ALENA. Jusqu'au relèvement du taux minimum d'arsenic autorisé dans l'eau potable... Bush d'égoût ? Vidangeons-le !

LM

Livre

Le choix de l'écologie sociale de Philippe Chailan et Philippe Boursier

Le choix de l'écologie sociale, bien qu'écrit par deux auteurs, est le premier livre-manifeste d'une jeune organisation, née en 1999 d'une scission des Verts, Ecologie Sociale.

Le sous-titre de l'ouvrage précise qu'il s'agit d'un programme en vue d'une transformation écologiste, égalitariste et libertaire ; vaste programme donc.

La première partie, « les principes de l'écologie sociale », dévoile une pensée à la croisée des chemins des sociologies critiques et d'un certain héritage libertaire, héritage non dogmatique. La sociologie de Bourdieu en particulier prend une telle importance que la politique semble parfois se réduire pour nos deux auteurs à une redistribution égalitaire au sein de chaque champ ; ce qui interroge notamment l'articulation entre ces champs et la prédominance de certains sur d'autres,

questions laissées en suspens.

La deuxième partie articule un discours plus pratique, souvent à partir du bilan du ministère Voynet et du gouvernement, des définitions (des déchets nucléaires, du lobby autoroutier, des zones humides...) et des propositions de mesures et de réformes. Partie fournie mais dont certains passages peuvent décevoir les anticapitalistes conséquents : remplacer la main invisible du marché par une " main invisible libertaire qui ferait concourir les tendances à la capitalisation au " progrès " technique et économique profitable à tous. " (?) " Rendre les licenciements économiques plus difficiles et plus coûteux pour l'employeur " (?) Instaurer en Europe " un droit communautaire différencié par zones (deux ou trois), chacune étant composée de pays dont les niveaux de développement sont proches " (?)

La troisième partie, stratégique, entend profiter de la pluralité des forces de contestation pour, à travers une nouvelle alliance de classes entre les " producteurs au sens large ", jouer sur les configurations (entendues comme des espaces « de positions structurés par des relations d'interdépendance, tel que chaque acteur y dépend de l'ensemble des relations qui le lient [...] aux autres, et dont l'équilibre des tensions et des forces est susceptible d'évoluer »). Si cette stratégie invite à penser les moments politiques dans leur singularité et à en tirer les conséquences (c'est-à-dire à ne pas faire de la politique abstraite), elle ne doit pas pour autant nous faire placer toute notre confiance dans de telles configurations durant lesquelles des forces minoritaires seraient en capacité d'imposer leurs revendications. Autrement dit, ne renonçons pas à la perspective de mouvements massifs, sous prétexte qu'éternellement minoritaires, il ne nous resterait que les « configurations » pour changer le réel.

Rompant avec les dérives libérales du mouvement vert et échappant souvent aux approximations théoriques de nombreux penseurs écologistes, Philippe Chailan et Philippe Boursier fournissent les bases d'un débat visant les alternatives face au social-libéralisme, débat qui pourra se poursuivre, notamment si les deux auteurs, et Ecologie Sociale avec eux, se départissent de leur sectarisme vis-à-vis d'une extrême-gauche à leurs yeux monolithique et ne répondant pas aux défis politiques de l'heure.

Vincent Gay

En Bref...

Yves « Couché », ministre Vert caviar

?Le nouveau label dont une militante écologiste a affublé Denis Baupin cet été pour la manière un peu brouillonne dont l'interdiction des voies sur berge parisienne a été mise en place, convient admirablement bien à notre nouveau ministre de l'environnement. Afin de décrocher le strapontin pour quelques mois, celui-ci n'a pas hésité à retirer sa signature de la pétition Montebourg pour éviter d'indisposer Jacques Chirac. Sans commentaire.

Kyoto sans Camberra ?

?L'accord de Bonn de mise en œuvre du protocole de Kyoto est déjà bancal. Mais il risque d'imploser avant quelques mois. Selon Le Monde le Premier ministre de l'Australie aurait déjà l'intention de ne pas parapher le Protocole. Voilà qui augure mal de la suite si la mobilisation internationale ne s'en mêle pas.

La Marche Bleue pour une nouvelle culture de l'eau

A l'origine de cette marche se trouve le Plan Hydrologique National espagnol (PHN) qui prévoit la

construction de plus d'une centaine de nouveaux barrages et d'un grand transvasement de l'Ebre vers le Sud du pays. S'était sans compter sur une opposition populaire et déterminée à ces projets dévastateurs pour l'environnement. La marche bleue européenne partie du Delta de l'Ebre le 11 août se clôturera par une grande manifestation à Bruxelles le 9 septembre.

La Marche Bleue à Bruxelles est une initiative de la Plate-forme de Défense de l'Ebre où participent COAGRET (la coordination des communautés affectées par les projets), nombre de groupes écologistes, d'universitaires, de syndicats et presque tous les partis politiques à l'exception du Parti Populaire. Après les mobilisations massives contre le PHN de Saragosse en octobre 2000 et de Barcelone et Madrid au printemps dernier, la marche a pour objectif de porter au siège de l'Union Européenne l'opposition citoyenne contre le PHN. Elle demande le blocage des financements de l'UE et revendique un nouveau plan hydrologique « qui gère la demande de cette ressource rare et qui la distribue de façon soutenable en cohérence avec la Directive Européenne des Eaux, récemment approuvée dans l'Union Européenne (UE) ».

Le parcours de la marche laisse une place importante au passage en France, avec par exemple une étape en Haute-Loire, où l'on se souvient de la lutte victorieuse contre le projet de barrage de Serre de la Fare. Une rencontre symbolique entre le Delta de l'Ebre et celui du Rhône est prévue à Arles, où se tient l'Université d'été d'ATTAC, et sera aussi l'occasion de dénoncer un autre grand projet européen de détournement de l'eau, du Rhône vers Barcelone (657 million de m³/an). La marche s'arrêtera ensuite en région parisienne du 31 août au 4 septembre avant de rejoindre l'Allemagne puis les Pays-Bas.

Bernard Cavern

site web :

<http://www.marchabruselas.com/>

http://www.rivernet.org/marchebleu/index_f.htm

A notre avis

Par son ampleur et ses revendications, centrées sur l'application de la directive sur l'eau adoptée fin 2000, le vaste mouvement qui se dresse contre le PHN espagnol constitue une tentative nouvelle d'intégration effective des préoccupations écologistes dans la construction européenne. Toute réformatrice qu'elle soit, tant par ses composantes en Espagne que par ses relais institutionnels en France (réception par la nouvelle majorité municipale à Lyon et par le conseil général du Val de Marne), cette tentative ne vient pas « d'en haut », mais bien « d'en bas », des populations mobilisées, dans un refus démocratique d'une politique imposée par la dictature des marchés qui s'étend bien au-delà du problème de l'eau. Pour Attac Essonne le lien s'établit spontanément : « dire non ! : c'est les LU ! » peut-on lire dans le tract qui appelle à accueillir les marcheurs. Lobbies du « bétonnage », multinationales de l'eau, agro-business exportateur... voilà les profiteurs qu'il faut affronter. Ceux là, aucune directive de l'UE ne suffira à les atteindre, et pour cause, l'Europe libérale qu'on veut nous imposer est pour l'essentiel taillée à leurs mesures ! L'Europe sociale et écologique ne se construira pas sans une rupture avec les institutions antidémocratiques de l'UE.

BC

Nous reproduisons ci dessous un article de Roberto Epple publié sur le site internet d'European Rivers Network (ERN) qui présente les raisons de l'opposition au PHN.

L'eau au service de la spéculation urbano-touristique

En septembre 2000, le gouvernement espagnol a présenté son Plan Hydrologique National (PHN). Ce plan prévoit la bagatelle de 119 milliards de francs d'investissements durant les huit prochaines années, avec la construction de 118 barrages. 28 milliards de francs supplémentaires serviront pour le transfert de 1.050 hectomètres cubes par an depuis l'Ebre vers l'arc méditerranéen. On envisage également le transfert de l'eau du Rhône, condition imposée par le gouvernement catalan pour soutenir le projet.

Pour Madrid, il faut rendre l'accès à l'eau plus démocratique. 70% de l'eau disponible se concentre dans le nord. L'arc méditerranéen et l'Andalousie, où se concentrent le tourisme et l'agriculture intensive irriguée, regroupent 55% de la population mais dispose seulement de 23% de l'eau. Le PHN optimiserait l'utilisation d'une ressource naturelle fondamentale.

Ce plan, certainement le chantier hydrologique le plus vaste jamais envisagé en Europe occidentale, a soulevé une énorme polémique en Espagne où des grandes manifestations ont réuni 400.000 personnes à Saragosse, capitale de l'Aragon (source de l'eau destinée aux zones sèches), 250.000 à Barcelone et à Madrid.

Le PHN aura d'énormes impacts sociaux et environnementaux. L'Espagne est déjà le pays du monde avec le plus grand nombre de barrages par habitant et par km². Le long de la Méditerranée il y a un processus incontrôlé de spéculation urbano-touristique et de production agricole intensive. Cela profitera à de grandes entreprises qui n'ont pas vraiment soif, sauf d'encre plus de richesses. Les régions concernées sont Murcia, Alicante, Almeria et Valencia et puis aussi l'aire de Barcelone. Tout cela pour implanter des golfs au milieu du désert. Il ne s'agit pas d'un aménagement du territoire qui assurerait une urbanisation durable, mais de la spéculation.

Madrid explique que les agriculteurs ont besoin de l'eau, mais en réalité l'agriculture est le prétexte, car ces transferts d'eau vont surtout alimenter un marché et l'eau ira à celui qui paye le plus. Même les exploitations agricoles les plus intensives n'offriront pas la moitié du prix proposé par les entreprises urbano-touristiques. En plus c'est un modèle d'agriculture très discutable, basé sur des salaires très bas et sur l'exploitation des immigrés illégaux et légaux, une agriculture très polluante et non durable.

Le transfert de l'eau de l'Ebre jusqu'en Andalousie coûterait environ 150 pesetas par m³, alors qu'actuellement il ne coûte que 40 pts. Ce projet peut seulement se faire avec de l'argent public. Pour le Rhône cela coûterait 120-140 pts./m³, soit le double du coût de la désalinisation de l'eau de mer.

Le gouvernement argue que la population de ces régions a le droit de consommer autant d'eau que les habitants de Paris ou Berlin, car nous sommes tous européens, mais c'est une grande manipulation. Derrière le plan on trouve bien sûr les lobbies traditionnels du béton et de l'hydroélectricité, mais il y a un nouvel intérêt qui apparaît. Depuis l'adoption d'une nouvelle loi sur l'eau proposée par le Parti Populaire en 1998, la gestion des eaux urbaines a été privatisée. Les marchés d'eau pour les villes sont devenus très importants et les grandes entreprises françaises sont fortement impliquées sur la côte méditerranéenne.

L'impact environnemental sera énorme. 100 nouveaux barrages représentent 100 vallées inondées, chacune avec des villages habités, et certaines sont parmi les dernières rivières sauvages en Europe. En octobre dernier, il y a eu une grève générale dans toutes les Pyrénées Centrales. Les gens refusent de quitter leur village, comme dans le temps de Franco « a punta de pistola ». Le delta de l'Ebre est le deuxième patrimoine en biodiversité d'Europe. Si on enlevait 1000 hectomètres cubes par année, le désastre serait garanti.

Le gouvernement veut avancer très vite avec le PHN. Il vient de faire adopter une loi au parlement

qui est complètement contradictoire avec la Directive Cadre sur l'eau de l'Union Européenne qui doit être intégrée dans la législation espagnole en 2004. Pour Madrid il reste trois ans pour réaliser ce projet sans cette contrainte. C'est très dangereux. Si Bruxelles accepte que des fonds européens sont utilisés pour le PHN, les travaux commenceront, et on verra l'inondation de dizaines de vallées et la destruction des rivières pyrénéennes.

Selon le président du gouvernement aragonais, « demain, 80% du territoire espagnol, c'est à dire tout le centre, risque d'être transformé en une espèce de tiers-monde intérieur fournissant la matière première et la main-d'œuvre à un arc méditerranéen asphyxié par un développement trop intensif. Nous sommes en train d'assister à une désertification démographique de zones entières de l'Espagne. »

Ce n'est pas un débat seulement espagnol. Madrid attend que Bruxelles finance une bonne partie du projet. C'est pour cela que le débat doit s'élargir à toute l'Europe. Le Congrès Ibérique de Gestion de l'Eau, qui regroupe 70 universités, a transmis à Bruxelles des critiques très sévères, en demandant une nouvelle culture de l'eau qui ne repose pas sur le béton subventionné mais sur une bonne gestion et sur la conservation des ressources.

(d'après un entretien accordé à Radio Zinzine par Pedro Arrojo, professeur d'économie à l'université de Saragosse et président du Congrès Ibérique de Gestion de l'Eau)

Roberto Epple, ERN European Rivers Network
<http://www.rivernet.org/Iberian/planhydro.htm>

AGENDA

- 10 août au 9 septembre : Marche bleue vers Bruxelles contre le PHN. 4/09 : Manifestation à Paris. 9/09 : Manifestation à Bruxelles.

<http://www.marchabuselas.com/>

- Samedi 20 octobre : journée nationale de manifestation « sortons de l'age du nucléaire ! ». 4 manifestations inter-régionales prévues : Toulouse (12H, Place du Capitole) - Nantes (14H, Place de Bretagne), Colmar (14H, Champs de mars, Lyon (14H, Place Bellecour). Tél. national : 0826 166 444 - site : <http://www.sortirdunucleaire.org/>

Ligue communiste révolutionnaire - Commission nationale écologie ?2, rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil - tél : 01 48 70 42 30 - fax : 01 48 59 39 59 ?e-mail : lcr lcr-rouge.org - site web : <http://www-lcr-rouge.org>